



Conseil économique et social

Distr. limitée
8 février 2022
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Soixantième session

7-16 février 2022

Projet de rapport

Rapporteuse : Hellen M. **Chifwaila** (Zambie)

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission du développement social a tenu sa soixantième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 17 février 2021 et du 7 au 16 février 2022. Elle a tenu trois séances (1^{re} à 3^e séances).
2. Conformément à l'organisation des travaux adoptée à sa 2^e séance, le 7 février 2022, et compte tenu des répercussions que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a sur ses modalités de travail à sa soixantième session et des solutions qui s'offrent à elle dans l'intervalle sur le plan technique et du point de vue de la procédure, la Commission a tenu [...] séances informelles virtuelles pour avoir un débat général et des dialogues interactifs au titre du point 3 de l'ordre du jour. Le compte rendu des séances informelles virtuelles figure à l'annexe [] du présent rapport.

B. Participation

3. Les représentantes et représentants de [] États membres de la Commission ont participé à la session. Étaient également présents des observateurs(trices) d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, d'États non membres et d'organisations intergouvernementales, ainsi que des représentant(e)s d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales. La liste des participantes et des participants figure dans le document publié sous la cote [E/CN.5/2022/INF/1](#).

C. Élection du Bureau

4. En application de la décision 2002/210 du Conseil économique et social, la Commission tient, aussitôt après la clôture d'une session ordinaire, la première séance



de la session ordinaire suivante aux seules fins d'élire le nouveau Président ou la nouvelle Présidente et les autres membres du Bureau.

5. À sa 1^{re} séance, le 17 février 2021, la Commission a élu par acclamation María del Carmen Squeff (Argentine) et Stefano Guerra (Portugal) à sa présidence et à sa vice-présidence, respectivement, pour sa soixantième session. À la même séance, la Commission a reporté l'élection des membres du Bureau représentant les États d'Afrique, les États d'Asie et du Pacifique et les États d'Europe orientale, étant entendu qu'une fois leur candidature approuvée par leur groupe de pays, les personnes nommées seraient autorisées à participer aux réunions du Bureau consacrées à la préparation de la soixantième session.

6. À sa 2^e séance, le 7 février 2022, la Commission a élu par acclamation Hellen M. Chifwaila (Zambie), Jiakun Guo (Chine) et Iwona Lula (Pologne) Vice-Présidents.

7. À la même séance, la Commission a nommé M^{me} Chifwaila Rapporteuse.

8. Le Bureau est donc composé comme suit :

Présidence :

María del Carmen Squeff (Argentine)

Vice-Présidence :

Stefano Guerra (Portugal)

Hellen M. Chifwaila (Zambie) (Rapporteuse)

Jiakun Guo (Chine)

Iwona Lula (Pologne)

D. Ordre du jour et organisation des travaux

9. À sa 2^e séance, le 7 février 2022, la Commission a adopté son ordre du jour provisoire, publié sous la cote [E/CN.5/2022/1](#). L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
 - a) Thème prioritaire : Assurer un relèvement inclusif et résilient après la COVID-19 pour garantir à chaque personne des moyens de subsistance, le bien-être et la dignité : éliminer la pauvreté et la faim sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions aux fins de la réalisation du Programme 2030 ;
 - b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux :
 - i) Document final de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement adoptés au niveau international pour les personnes handicapées : « La voie à suivre : un programme de développement qui tienne compte de la question du handicap pour 2015 et au-delà » ;
 - ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse ;
 - iii) Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement ;

- iv) Questions, orientations et programmes relatifs à la famille ;
 - c) Questions nouvelles : politiques nationales et mesures adoptées par les États Membres pour combattre la faim et la pauvreté pendant la pandémie de COVID-19 et au-delà. Obstacles à la mise en œuvre intégrale du Programme 2030 selon le calendrier prévu.
- 4. Questions relatives aux programmes et questions diverses :
Projet de plan-programme pour 2023.
 - 5. Ordre du jour provisoire de la soixante et unième session de la Commission.
 - 6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa soixantième session.
10. À la même séance, la Commission a approuvé le projet d'organisation de ses travaux, paru sous la cote [E/CN.5/2022/1](#).

E. Documentation

11. On trouvera dans l'annexe [] du présent rapport la liste des documents dont la Commission était saisie à sa soixantième session.
-